

Quelle différence ?



Colonisation ? / Infection ?

Quel praticien, en voyant le résultat positif d'un examen microbiologique, ne s'est jamais posé la question suivante : **que faire de ce résultat ?**

La différence entre colonisation et infection est importante, elle peut éviter la prescription abusive d'antibiotiques qui participe à l'émergence de Bactéries Multi-Résistantes (BMR) voire Hautement Résistantes (BHRe).

Colonisation :

C'est la présence et la multiplication de germes sur le revêtement cutané ou sur une muqueuse, sans signe clinique. En général, une colonisation par une bactérie ne nécessite pas de traitement antibiotique.

Infection :

C'est la présence et la multiplication de germes à l'intérieur d'un tissu vivant. Elle donne toujours des signes, cliniques le plus souvent, parfois seulement biologiques. En général, l'infection nécessite un traitement (*pas toujours antibiotique*).

	Infection	Colonisation
Signes cliniques	+++	Non
Signes biologiques (sauf microbiologie)	+	NON
Prélèvement bactériologique	+/- ou non réalisé	+
Risque de dissémination	Variable (parfois nul)	Souvent élevé
Traitement	+++	Non sauf exception

Réseau sarthois de Lutte contre les Infections Associées aux Soins

La distinction entre colonisation et infection est-elle si importante que cela ?



OUI :

- **Pour le patient** : dans un cas il est malade, dans l'autre pas
- **Pour le clinicien** : dans un cas il traitera vraisemblablement et dans l'autre pas

MOINS importante :

- Pour l'hygiéniste qui proposera souvent les mêmes mesures car dans les 2 cas il existe un risque de transmission croisée.

Exemples cliniques :

1 - Vous recevez le résultat d'un ECBU demandé « de principe », sans signe clinique. Le résultat montre la présence d'un *E.coli* Multi-Résistant.

Le patient n'est pas symptomatique et l'examen n'a pas été réalisé dans un contexte clinique évocateur : il est **colonisé**. Il n'y a pas lieu de traiter ce patient.

2 - Vous recevez le résultat d'un ECBU prescrit pour un de vos patients dans un contexte de fièvre avec signes fonctionnels urinaires.

Le résultat montre la présence d'*E.coli* Multi-Résistant.

Le patient est symptomatique et l'examen a été réalisé dans un contexte clinique évocateur (*recherche d'infection urinaire*) : il est **infecté**. Il y a lieu de traiter votre patient.

Dans les 2 cas, le patient étant porteur de **BMR** (*Bactérie Multi-Résistante*), il faudra le prendre en charge en respectant les précautions standard, mais aussi les précautions complémentaires contact (*protection de la tenue lors de tout contact avec le patient et son environnement, sans oublier l'essentiel : l'hygiène des mains au PHA*).

Tout examen biologique prescrit doit l'être après un raisonnement clinique construit.

Il ne faut pas traiter le résultat d'un examen mais le patient !

Une communication avec l'infectiologue et le microbiologiste peut parfois aider à la mise en place ou non d'un traitement antibiotique.



Pour contacter, alerter la Structure Locale d'Appui et d'Expertise (SLAE) LUTIN 72

Secrétariat : 02 44 71 02 15 - lutinsct@ch-lemans.fr



Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette prise en charge.